



Congé paternité et prime de fin d'année

Par **MarionC51**, le **26/03/2015** à **10:46**

Bonjour,

Je suis actuellement enceinte.

Mon mari vient d'apprendre que s'il prenait son congé paternité, cela était considéré comme une absence et donc il ne toucherait pas sa prime de fin d'année.

Est-ce normal ?? Il me semble que c'est un droit.

Par **P.M.**, le **26/03/2015** à **11:05**

Bonjour,

Déjà le congé paternité n'a qu'un temps et en plus, comme le congé maternité, il doit être considéré comme du temps de travail effectif...

Par **MarionC51**, le **26/03/2015** à **11:09**

merci.

Oui on s'est qu'il doit être pris dans les 4 mois de la naissance sur lettre manuscrite par envoi AR.

Mais dans l'entreprise de mon mari, il y a 2 textes dont un qui dit que si il prend congé paternité comme le droit au travail l'accorde, l'entreprise considèrera une absence et donc il n'aura pas le droit à sa prime de fin d'année.

On voudrait savoir si cela est normal ? une naissance c'est pas tous les jours, et c'est justifié.

Par **P.M.**, le **26/03/2015** à **11:21**

Il faudrait savoir d'où émanent ces textes et déjà si toutes les absences sont traitées de la même manière mais normalement, comme je vous l'ai dit les absences qui constituent du temps de travail effectif ne permettent pas de réduire une prime de fin d'année...

Par **MarionC51**, le **26/03/2015** à **11:52**

ok merci beaucoup.

Le syndicat de son entreprise est en train de voir à sa avec les prudhommes.

Cordialement

Par **P.M.**, le **26/03/2015** à **11:55**

Dans un premier temps, il ferait mieux de voir cela directement avec l'employeur car il doit bien savoir si un Accord d'entreprise a été signé mais déjà priver un salarié de l'ensemble de sa prime pour une absence parait a priori abusif...

Par **MarionC51**, le **26/03/2015** à **11:57**

ok je lui transmet votre message.

Mais apparemment cela à toujours été comme sa dans cette entreprise, mais maintenant qu'il y a un syndicat la question se pose.

Cordialement

Par **P.M.**, le **26/03/2015** à **12:04**

Oui, je m'en doute car cela parait tout à fait anormal...